

Restrictions de circulation routière et de stationnement

Lundi 23 septembre 2024

- Dès 06h00, la place des Halles, la rue du Rivage et la rue du Port seront interdites au trafic, excepté livreurs, services publics et hôtels.
- Ces mesures seront levées dans le courant de la journée du lundi 30 septembre 2024.

Mardi 24 septembre 2024

- Dès 06h00, le stationnement sur la place du Temple sera interdit.

Vendredi 27 septembre 2024

- Dès 17h00, l'accès des véhicules dans le bourg sera interdit. Des barrages seront mis en place aux endroits suivants :
 - avenue du Grand-Pont,
 - rue des Terreaux ouest,
 - extrémité est de la Grand-Rue.

Les parkings du Quai-Vaudaire (plage), de la Possession, de la Combe et de la cour du collège du Grand-Pont demeurent accessibles en tout temps.

Les barrages seront levés le samedi 28 septembre, à 04h00.

- Dès 17h00, la route des Terreaux est sera mise en sens unique à la descente pour toute la durée du week-end.

Samedi 28 septembre 2024

- Dès 11h00, l'accès des véhicules dans le bourg sera interdit. Des barrages seront mis en place aux endroits suivants :
 - avenue du Grand-Pont,
 - rue des Terreaux ouest,
 - extrémité est de la Grand-Rue.

Les parkings du Quai-Vaudaire (plage), de la Possession, de la Combe et de la cour du collège du Grand-Pont demeurent accessibles en tout temps.

Les barrages seront levés le dimanche 29 septembre, à 04h00.

Dimanche 29 septembre 2024

- Dès 11h00, l'accès des véhicules dans le bourg sera interdit. Des barrages seront mis en place aux endroits suivants :
 - avenue du Grand-Pont,
 - rue des Terreaux ouest,
 - extrémité est de la Grand-Rue.

Les parkings de la Possession, de la Combe et de la cour du Collège du Grand-Pont demeurent accessibles en tout temps.

Les barrages seront levés le dimanche 29 septembre, à minuit.

- De 11h00 à 17h00, la rue des Terreaux est, la route de Vevey, la rue Friorte et la rue du Lac seront interdites au trafic. Des barrages seront mis en place. Le parking du Quai-Vaudaire (plage) ne sera pas accessible.

L'accès piéton au cortège du dimanche sera possible par 4 points d'entrée contrôlés. D'est en ouest : extrémité est du Quai Gustave Doret, rue des Terreaux ouest, avenue du Grand-Pont et extrémité ouest du Quai Gustave Doret.

Transports en commun

Bus TL	<u>Arrêt</u>	<u>Fréquence</u>
Ligne 9	Grand-Pont, ou Voisinand	Entre 4 et 8 bus/heure. Horaires www.t-l.ch
Ligne 21	Paudex Verrière	Entre 4 et 7 bus/heure. Horaires www.t-l.ch
Ligne 68	Voisinand	1 bus/heure. Horaires www.t-l.ch
Ligne 69	Les Champs	1 bus/heure le vendredi jusqu'à 21h00, pas de service le samedi et le dimanche. Horaires www.t-l.ch
Ligne N6	Grand-Pont ou Les Champs	Vendredi et samedi bus TL nocturne direction Grandvaux, Pra Grana, via la Conversion et Croix s/Lutry. Horaires www.t-l.ch

CFF (arrêt Lutry)	<u>Horaires</u>
Lignes S1, S2, S3, S4	La gare de Lutry se situe à 5' à pied de la manifestation. www.sbb.ch
Ligne SN	Vendredi et samedi train nocturne direction Vallorbe et St-Maurice. 2h23, SN direction Vallorbe 2h33, SN direction Saint-Maurice

Navettes nocturnes

Un service de navettes nocturnes gratuites sera proposé aux visiteurs.